

**ELEMENTS DE REPONSES AUX QUESTIONS LES PLUS COURANTES  
CONCERNANT QUELQUES ESPECES ANIMALES EXOTIQUES ENVAHISSANTES**

*Pyrale du Buis*

*Cynips du Châtaignier*

*Processionnaire du Pin*

*Frelon asiatique*

**Ressources techniques consultées :**

- Pyrale et Frelon : Site du FREDON Ile de France (Fédérations Régionales de Défense contre les Organismes Nuisibles) : <http://www.fredonidf.com/>  
Les FREDON sont des interlocuteurs privilégiés en matière de **surveillance sanitaire du territoire** sur les filières agricoles et non agricoles.
- Le Muséum National d'Histoire Naturelle a mis en place un site internet dédié au frelon asiatique : <http://frelonasiatique.mnhn.fr/> Il est très complet et recense l'ensemble des éléments relatifs à cette espèce nouvelle pour la faune française : identification, biologie, méthodes de lutte, signalement...
- Sites de l'INRA, pages dédiées au cynips du châtaignier :  
<http://www.inra.fr/Grand-public/Sante-des-plantes/Toutes-les-actualites/Cynips-du-chataignier>  
<http://www6.inra.fr/cynips-chataignier>

### La pyrale du buis (*Diaphania perspectalis*)

C'est un papillon dont la chenille se nourrit des feuilles des buis.

#### Impact :

Destruction totale du feuillage des buis, épuisement rapide des pieds, mort des buis.

#### Solutions :

Deux traitements possibles à recommander (hors traitements phytosanitaires de synthèse) :

- Des pièges à phéromones sexuels, afin de capturer les adultes et protéger les buis non encore attaqués. Dès que les buis sont attaqués (arbustes se desséchant, feuilles disparues), ce système préventif est inutile.
- Un traitement « bio insecticide » à base de Bacille de Thurin (*Bacillus thuringiensis*), dont une souche sélectionnée s'attaque spécifiquement aux chenilles de la Pyrale du Buis. Les chenilles après consommation des feuilles imprégnées de solution cessent de s'alimenter et sont éliminées en quelques jours. Spécial pyrale du buis peut être utilisé à tout moment mais traitement à renouveler sur la période de végétation, ne pas traiter en période de pluie (rinçage des feuilles !).

### Le Cynips du Châtaignier (*Dryocosmus kuriphilus*)

Cet insecte est une micro guêpe de la famille des Cynipidés, dont la grande majorité des représentants induisent la formation de galles sur les végétaux. Originaire de Chine, l'insecte est en Europe depuis 2000 et a fait son apparition en France en 2005. Il est présent non seulement dans tous les départements producteurs mais aussi dans la quasi-totalité des zones à châtaigniers.

#### Impact :

Principalement sur la production de fruits, dans les régions concernées. Les arbres attaqués par le cynips produisent moins de fruits et les effets de sa présence commencent à se faire sentir sur la filière : en 2013, la perte de récolte en Ardèche a été évaluée à plus de 300 tonnes. La présence du ravageur est préoccupante pour d'autres raisons. Le cynips a **un impact direct sur l'apiculture** et la production de miel en réduisant la production de fleurs. Dans la Sarthe par exemple, le châtaignier représente 50 % du chiffre d'affaires des apiculteurs.

#### Solutions :

Le problème est qu'il est impossible de détecter un arbre infesté avant le printemps. C'est là seulement que l'on peut observer la déformation des jeunes rameaux et les galles provoquées par les larves du cynips cachées dans les bourgeons. La seule méthode efficace est la lutte biologique au moyen d'une autre micro guêpe chinoise, *Torymus sinensis*. Prédateur naturel du cynips dans son aire d'origine, ce parasitoïde pond ses œufs au printemps sur les larves du ravageur à l'intérieur des galles nouvellement formées. Il se nourrit de la larve du cynips qu'il tue, réduisant ainsi le nombre d'adultes émergents. **Pour les castanéiculteurs**, il y a urgence à rétablir un équilibre dans les vergers car les pertes de rendement peuvent atteindre 50 à 70 %. « La méthode consiste à effectuer des lâchers de *Torymus sinensis* au printemps pour réduire le nombre de ravageurs l'année suivante » mais « Il faut compter entre 8 et 10 ans pour arriver à un contrôle optimal du cynips par *Torymus sinensis* » le temps qu'il soit en nombre suffisamment important pour se multiplier et se disperser naturellement.

En dehors des zones de production (comme sur le Pnr par exemple) il ne semble pas opportun de lancer localement une campagne de lâchers de *Torimus*. Certaines associations ont cependant souhaité lancer cette démarche. Pour plus d'information, lien vers le site du CETA MELLIFERA : <http://ceta.mellifera.fr/2017/04/21/le-cynips-du-chataignier-presentation-du-probleme/>

Évitez de commander des *Torymus* sur internet (impossibilité de vérifier que ce sont bien des *T. sinensis* qui sont fournis). Contactez les services de la Fredon de votre région ou le Service Régional de la Protection des Végétaux, ou localement le CETA MELLIFERA.

### La Processionnaire du Pin (*Thaumetopoea pityocampa*)

La chenille de ce papillon consomme les aiguilles des différentes espèces de pins. Originaire du pourtour méditerranéen, l'espèce progresse vers le nord de la France depuis plusieurs décennies et se rencontre partout dorénavant.

Impact : destruction importante du feuillage, surtout de Pins noirs d'Autriche, plutôt en situation isolée ou en lisière. Même en cas de défoliation totale l'arbre ne meurt pas. L'impact principal est de santé public !! En effet, les poils urticants libérés par les chenilles notamment dans les nids en zone urbaine publique où les animaux peuvent occasionner de fortes irritations, des allergies, problèmes respiratoires plus ou moins sévères....

#### Solutions :

Uniquement dans les zones urbaines, les parcs, les jardins, quand se présente un risque sanitaire. En contexte forestier, il n'y a pas de traitements mis en place.

Plusieurs méthodes :

1. Supprimer les pins, ne pas en replanter dans les parcs, cours d'école...
2. Lutte mécanique par suppression des nids quand ils apparaissent : en faisant appel à des entreprises spécialisées (cf site du FREDON).
3. La pose de pièges sur les troncs, qui interceptent les chenilles lors de leur « procession » quand elles cherchent à quitter l'arbre.
4. Le traitement en lutte biologique avec des produits à base de *Bacillus thuringiensis* spécifique.

### Le Frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*)

Originaire du continent asiatique ce frelon a été introduit accidentellement en France en 2004 dans la région Aquitaine. En Ile-de-France, le frelon asiatique est signalé en 2009, il se répand en 2014 et accroît fortement sa présence en 2016. *Vespa velutina* est une espèce diurne qui, contrairement au Frelon d'Europe, interrompt toute activité à la tombée de la nuit. C'est un prédateur avéré d'autres Hyménoptères sociaux, notamment des abeilles et des guêpes.

Impact : En France, tous les observateurs s'accordent sur le fait que *V. velutina* n'est pas agressif et qu'il est possible d'observer son nid à 4 ou 5 m de distance sans risque. Les rares personnes piquées l'ont été en tentant de détruire un nid ou en touchant une ouvrière par inadvertance. La piqûre, si elle est douloureuse, n'est pas plus dangereuse que celle d'une guêpe ou d'une abeille mais les personnes allergiques au venin d'Hyménoptères doivent bien sûr rester très prudentes.

Le principal impact est sa prédation sur les ruches des apiculteurs. En France, la conformation des ruches permet de réduire l'entrée à une étroite fente, ce qui interdit la pénétration des insectes d'une taille supérieure à celle des abeilles. La prédation exercée par *V. velutina* se limite alors aux abeilles adultes, mais sa présence insistante, parfois en grand nombre (15 à 20), devant les ruches stresse les abeilles, réduisant leurs sorties, ce qui limite les récoltes de nectar et de pollen à un moment où les abeilles élèvent leurs dernières ouvrières de l'année et font leurs réserves pour passer l'hiver.

#### Solutions :

La lutte repose sur la **destruction des nids**. Elle doit toujours être effectuée avec précaution car son approche déclenche des réactions de défense et d'agressivité des frelons asiatiques. Celle-ci doit être réalisée par des **professionnels** formés. Afin de garantir leur encadrement en matière de **procédures, une charte régionale des bonnes pratiques** a été mise en place. Si un nid de Frelon est présent sur une propriété... et qu'un particulier souhaite le faire enlever, la liste des entreprises habilitées à le faire est disponible auprès du FREDON.

**Les pièges** : Le **piégeage** doit être effectué seulement près des ruches où la présence du frelon est effective et fait partie intégrante de la protection des ruchers.

**En cas d'attaque de Frelon asiatique sur un rucher et uniquement** dans ce cas, il est envisageable de poser des pièges à sélection physique (pour diminuer l'impact sur les autres espèces), de préférence avec comme appât du **jus de vieille cire fermentée** (appât qui a donné de bons résultats dans ces conditions), mais il faut **poser les pièges uniquement au niveau du rucher**. Ceci permet de diminuer la pression de prédation et d'affaiblir les colonies du frelon. Ces pièges doivent être en général posés à partir du mois de juin et jusqu'à la fin de la saison de prédation (octobre à mi-novembre).

## PYRALE DU BUIS

### DESCRIPTION

En octobre 2008, la pyrale du buis fait son apparition en Alsace. Inscrite sur la liste de l'Organisation Européenne et méditerranéenne pour la Protection des Plantes (OEPP), cette espèce est considérée comme envahissante.

Dans son aire d'origine, l'Asie (Chine, Japon, Corée), elle attaque préférentiellement les buis (*Buxus sempervirens*, *B. sempervirens* 'Rotundifolia', *B. colchica*, *B. microphylla*, *B. microphylla insularis*, ...) mais peut également être observée sur *Ilex purpurea*, *Euonymus japonicus*, *Euonymus alata*. En Europe elle a pour l'instant été uniquement observée sur buis. On la trouve maintenant en France dans de nombreuses régions comme l'Alsace, l'Île de France, la Provence-Alpes-Côte-D'azur, et d'autres qu'elle colonise très rapidement, à cause de son potentiel invasif.



**Adulte (1) :** Papillon nocturne **visible tout l'été**. Ces ailes sont blanches translucides bordées de brun. Elles présentent des irisations violacées et dorées. Les deux sexes sont semblables. Une forme entièrement brune existe mais elle est rare.

**Larve (2) :** **visible toute l'année**. Tête noire luisante, corps vert clair strié longitudinalement de bandes vert foncé. On note également la présence de verrues noires et de soies blanches isolées.

**Œufs :** Les œufs sont déposés à la face inférieure des feuilles disposés en ooplaques. D'abord blancs, on observe ensuite un point noir dans chaque œuf à maturité correspondant à la capsule céphalique de la larve.

**Ne pas confondre la larve avec celle de :** la piéride du chou (sur plantes de la famille des crucifères) ou sur les capucines.

### CYCLE BIOLOGIQUE

L'insecte a plusieurs générations par an, a priori 2 à 3. A 20°C, le temps de développement entre la ponte des œufs et l'émergence des adultes est d'une quarantaine de jours. Le développement complet ne peut se faire qu'au-delà d'une température de 15°C. La diapause hivernale se fait sous forme larvaire le plus souvent. Les larves forment un cocon en tissant des fils de soies entre deux feuilles à l'automne. Au printemps, les larves reprennent leur développement et finissent leur cycle (7 stades larvaires au maximum). En plein été, toutes les générations peuvent se chevaucher.

### DÉGÂTS

Les dégâts sont d'abord esthétiques avec un brunissement des arbustes de la base vers l'apex. Les premiers stades larvaires se nourrissent en décapant la surface inférieure de la feuille et en laissant l'épiderme supérieur intact. Les larves plus âgées se nourrissent de l'ensemble des tissus de la feuille ne laissant que les nervures. La présence des chenilles peut également être décelée par l'observation d'un très grand nombre de déjections vertes au pied des buis, la présence de fils de soie et des mues successives des larves (capsules céphaliques noires bien visibles). Les dégâts occasionnés sur les buis sont pérennes car les buis sont persistants.



### MOYENS DE GESTION AU JARDIN DE PARTICULIER

La larve de ce papillon est présente du mois de juin au mois de mars-avril. Elle peut faire plus de trois générations par an qui se chevauchent. Cela signifie que pour limiter les attaques de la pyrale, vous devez intervenir plusieurs fois dans l'année.

Un enlèvement minutieux à la main des chenilles une fois par mois permet de limiter les populations. Ces chenilles ne piquent pas, vous pouvez les manipuler sans crainte. Un coup d'eau sous pression endommage également les chenilles, les œufs et les nymphes et permet de limiter le recours aux pesticides. Evitez toutefois d'utiliser l'arrosage sur des buis sujets aux maladies dans des zones ombragées et peu ventilées ou choisissez des journées chaudes et avec du vent pour intervenir. Vous

pouvez également utiliser des pièges à phéromone sexuelle (en vente chez Koppert) pour identifier les différentes phases du cycle de vie de l'insecte.

Il existe des produits phytosanitaires qui peuvent être utilisés contre cette chenille. Préférez les produits naturels et peu dangereux aux produits généralistes qui tuent tous les insectes. Attention toutefois, ces produits, même s'ils sont naturels et autorisés en agriculture biologique sont dangereux et doivent être utilisés en dernier recours et avec la plus grande prudence. Suivez bien les recommandations faites sur l'emballage du produit et demandez conseil à votre vendeur en jardinerie.

## NE PAS CONFONDRE AVEC LES MALADIES *CYLINDROCLADIUM BUXICOLA* ET *VOLUTELLA BUXI*

Les symptômes causés par *Cylindrocladium buxicola* sur les jeunes feuilles sont le plus souvent des taches foliaires marron ou gris clair bordées d'une nécrose fine noire et d'une zone brun-rougeâtre. Des taches plus foncées se forment en cas d'attaque des vieilles feuilles et lors de l'évolution de la maladie ces taches fusionnent. Les feuilles finissent par se dessécher complètement et tombent.

Dans des conditions d'humidité élevée, du mycélium blanc, contenant les conidiospores, apparaît sur la face inférieure des feuilles. Ces spores cylindriques sont responsables de la dissémination de la maladie. A l'intérieur du mycélium se trouvent aussi des éléments stériles en forme de lance, typiques de ce champignon.

*C. buxicola* infecte également les tiges sur lesquelles il forme des stries de couleur brun-foncées à noires sur l'écorce. En cas de fortes attaques, la maladie entraîne le dépérissement de ces dernières. Des spores formées sous les feuilles et sur les tiges servent à la dissémination de l'agent pathogène. Une fois les spores disséminées, principalement par le vent ou par des travaux d'entretien (la taille), elles peuvent infecter les feuilles, même en l'absence de blessures.

*Volutella buxi* est également très souvent présente lorsque *C. buxicola* fait des ravages. Elle se manifeste par des fructifications rosées à la face inférieure des feuilles. Ces symptômes ne sont par ailleurs pas bien connus, ni la pression qu'elle peut exercer sur les buis.



1. Buis ayant subi une attaque de *C. buxicola*
2. Stries noires sur les tiges
3. Fructification rosées de *V. buxi*

### MOYENS DE GESTION

Si ces champignons sont introduit, les mesures d'hygiène sont prioritaires pour réduire le plus possible leur dissémination. Il faut :

- Utiliser des plantes saines
- Eviter les variétés sensibles comme *B. sempervirens* « Suffruticosa »
- Les rameaux montrant des symptômes doivent immédiatement être enlevés et détruits.
- Les outils de taille doivent être désinfectés régulièrement pour éviter la transmission du pathogène.
- Les feuilles tombées au sol doivent être éliminées.

Pour éviter des infections, la formation d'un film d'eau sur les feuilles et tiges doit être réduite le plus possible. Il faut donc éviter d'arroser les plantes par aspersion. Il faut également :

- Aérer les buis par la taille en éclaircissant quelques rameaux pour laisser passer l'air à l'intérieur de la plante.
- Eloigner les plantes pour que l'air passe entre elles.
- Favoriser un enracinement profond des plantes et un chevelu racinaire dense en évitant les engrais trop riches en azote.
- Passée la première année après la plantation, n'arroser les buis qu'en cas de canicule ou dans des cas bien particulier ou l'eau n'est pas disponible (plantes en pot par exemple)



### AUTRES AFFECTIONS DU BUIS

D'autres désordres physiologiques liés à la nutrition (excès ou carences d'éléments minéraux par exemple) ou maladies (*Fusarium buxi*) peuvent causer des symptômes sur buis mais ils sont actuellement moins courants sur les buis que la pyrale du buis et *Cylindrocladium buxicola*. La cochenille virgule est également assez courante mais les symptômes ne peuvent être confondus avec ceux de la pyrale du buis ou des deux maladies *Cylindrocladium buxicola* et *Volutella buxi*.

# La Processionnaire du pin en zones urbaines

*Thaumetopoea pityocampa* L.

La **processionnaire du pin**, *Thaumetopoea pityocampa* Denis et Schiff. (Lépidoptère, Notodontidées) est un ravageur défoliateur des essences de pin et exceptionnellement de cèdre.

Ce nuisible est bien connu pour les risques engendrés lors de l'entrée en contact des peaux sensibles ou des muqueuses avec les **poils urticants** que la chenille peut larguer en cas de stress. Ces poils entraînent des démangeaisons et des réactions allergiques chez l'homme et les animaux qui peuvent être très graves.

**bles en cas d'agression.** A partir du mois de février (à la mi-janvier certaines années) les chenilles profitent des journées ensoleillées pour quitter leurs nids en procession et visiter les alentours, causant des allergies aux usagers et à leurs animaux de compagnie qui les touchent.

Enfin, les larves du cinquième stade quittent l'arbre en procession, généralement vers le mois de mars, pour aller s'enfouir dans le sol et former une chrysalide (nymphe) pour se transformer en papillon.

Œufs en plaque sur une aiguille de pin



## Éléments de biologie

*T. pityocampa* est originaire du pourtour méditerranéen, mais son aire de répartition progresse vers le nord depuis quelques décennies.

Elle présente la particularité à nos latitudes d'accomplir son **développement larvaire durant l'automne et l'hiver**.

Son **cycle est annuel**. Mais en fonction des conditions climatiques, elle a la possibilité de passer la mauvaise saison en diapause prolongée (vie ralentie).

L'adulte est un papillon nocturne émergeant entre la fin du mois de juin et la mi-août. Sa durée de vie n'est que de quelques jours, le papillon ne se nourrissant pas pendant le vol nuptial.



Adulte de processionnaire du pin

Chenilles



Nid soyeux sur une branche

Après l'accouplement, la femelle dépose des œufs (200 en moyenne) en rangées parallèles autour des petits rameaux ou à la base des aiguilles de son hôte.

Ces derniers éclosent à peu près un mois plus tard. Leur développement larvaire se déroule en cinq phases, chacune caractérisée par des chenilles de couleurs et de tailles différentes. Les chenilles peuvent atteindre 5 cm de long.

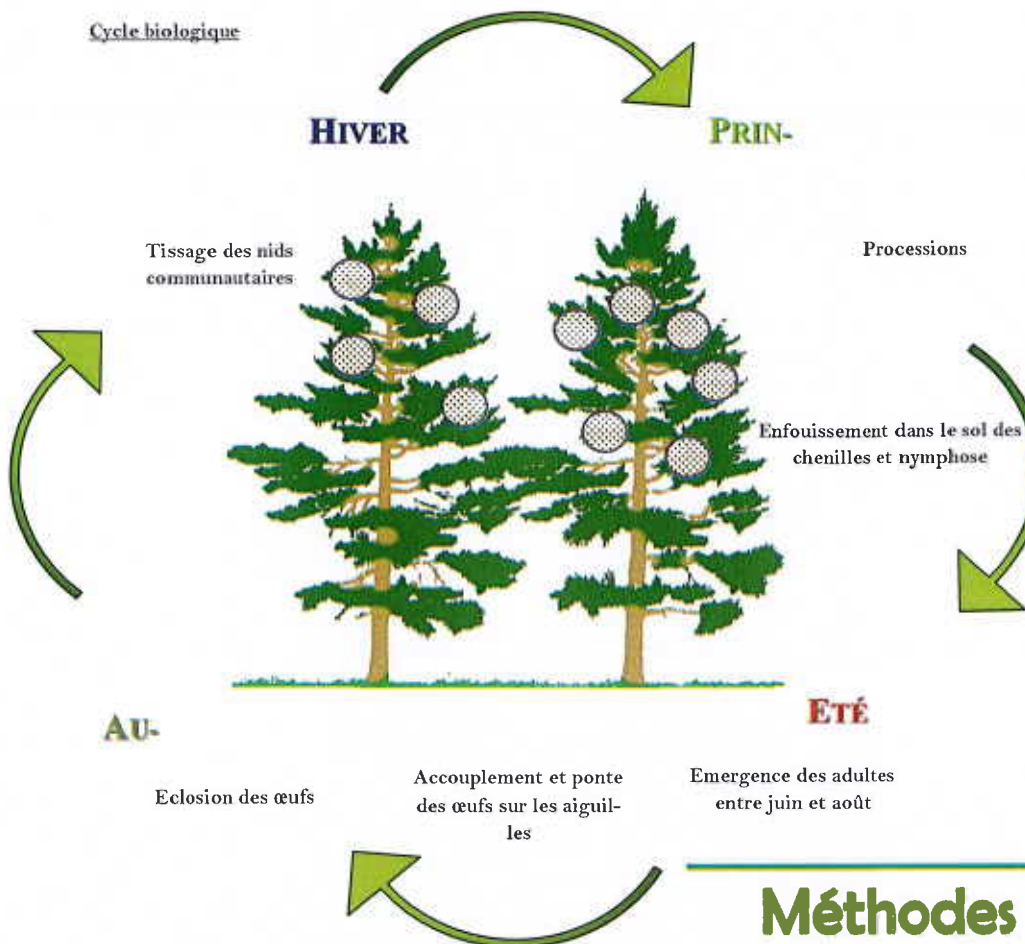
La nuit, les larves se nourrissent du limbe des aiguilles de pin, et le jour, s'abritent en colonies dans un nid fonctionnant comme un radiateur solaire en captant les rayons proches de l'infrarouge.

Les deux premiers stades larvaires se contentent de nids rudimentaires et temporaires mais les premiers froids accompagnant l'apparition du stade L3 obligent à la construction d'un édifice définitif plus élaboré. **C'est également à partir du troisième stade larvaire, à partir du mois de novembre que les chenilles possèdent des poils urticants libé-**

Manchon de chenilles au dernier stade larvaire



Cycle biologique



Une extension de l'aire de répartition vers le nord et en altitude est observée depuis quelques décennies. Le réchauffement climatique et les plantations de pins noirs sur le bord des autoroutes du sud en sont probablement les causes principales. L'expansion latitudinale moyenne sur 30 ans a été de 27 km par décennie avec une forte accélération à plus de 55 km entre 1994 et 2004. Les fronts actuels ont atteint le nord de la Bretagne, le milieu de l'Ile de France et le Jura. Il a été démontré que les larves sont capables de survivre au dessus de ces fronts, ce qui laisse présager la progression de cette colonisation dans l'avenir.

## Méthodes de lutte

## Dégâts

La processionnaire du pin colonise en général les arbres isolés, les arbres de lisières et les jeunes peuplements ouverts, la femelle repérant les pins grâce à leur silhouette notamment. On peut noter une préférence avérée pour le pin noir d'Autriche (*Pinus nigra nigra*). La consommation des limbes des aiguilles entraîne une perte de production et de croissance de l'arbre. Mais **il n'a jamais été rapporté de mort d'un arbre à cause d'une défoliation, même totale**. Des arbres jeunes ou faibles peuvent en revanche être fragilisés par des attaques répétées et rendus plus vulnérables à des attaques d'ennemis de faiblesse comme les scolytes.

Les **poils urticants** libérés par les chenilles posent des problèmes de **santé publique** quand les attaques concernent des zones fréquentées (aires de jeux, crèches, parcs urbains...). Ils sont la cause d'irritations, d'allergies, de problèmes respiratoires, de nécroses des tissus (langue chez les chiens, les chats et les herbivores, ...), ... Plusieurs cas d'euthanasies d'animaux sont recensés chaque année.

## Population et aire de répartition

Les populations de processionnaires du pin montrent des fluctuations parfois importantes liées, notamment, aux conditions climatiques. Les pics de pullulation durent plusieurs années avant que les populations ne redescendent à un niveau plus discret pendant plusieurs années. Les pics de pullulations durent en général 3 ans et les populations restent plus discrètes pendant une dizaine d'années.

Les dégâts sylvicoles étant le plus souvent modérés, les interventions ne concernent que certaines forêts de protection, ou de jeunes peuplements ouverts. En revanche, une lutte peut être envisagée pour les arbres et peuplements des **zones fréquentées** pour limiter les problèmes de santé publique. Cinq types de lutte sont possibles en fonction des surfaces et des cibles concernées :

- la lutte sylvicole : éviter la plantation de pin dans les zones fréquentées ou planter des haies de feuillus en bordure de boisement de pins pour empêcher les femelles de repérer leurs hôtes,
- la lutte mécanique : détruire les nids dès qu'ils sont visibles. Le port d'une combinaison intégrale (lunettes, masques, pantalons et manches longues) s'avère indispensable pour limiter les risques d'urtication - **pensez à enlever masque, gants et lunettes après avoir rincée et enlevée la combinaison** et à travailler en fonction du vent,
- La capture des chenilles par un piège à procession fixé tout autour du tronc et empêchant les chenilles de descendre de l'arbre,
- La capture par phéromones sexuelles est utilisée pour la détection du papillon mais encore à l'heure actuelle interdite pour la lutte. Les pièges sont à poser dès la fin du mois de juin et jusqu'au milieu du mois d'août.
- la lutte biologique : à base de *Bacillus thuringiensis* (bactérie entomopathogène), reste actuellement la méthode la plus efficace et la plus utilisée en France.

Pour tout renseignement  
contactez Céline MAGEN, Fredon IdF  
au 01 56 30 00 24

Vos interlocuteurs :

Céline MAGEN : responsable du pôle plantes ornementales  
01 56 30 00 24 – [cm@fredonidf.com](mailto:cm@fredonidf.com)

Jonathan BUREL : responsable du pôle nuisibles transversaux  
01 56 30 00 26 – [j.burel@fredonidf.com](mailto:j.burel@fredonidf.com)



## FICHE TECHNIQUE

### Piège à procession ou écopiège Processionnaire du pin

#### DESCRIPTION

De par sa conception, l'écopiège permet le piégeage en masse des chenilles processionnaires du pin lors de leur descente de l'arbre. Il n'utilise aucun produit chimique : il s'agit d'une technique de capture mécanique basée sur le comportement des chenilles. Ce piège à procession canalise les chenilles et recueille les nymphoses sans intervention humaine, éliminant ainsi tout risque d'urtication. Son efficacité a été démontrée par des tests de l'I.N.R.A confirmant une réussite supérieure à 97%.

L'écopiège est vendu en kit complet avec une notice d'installation et une fiche technique sur la chenille processionnaire. Son installation est facile et se fait sans outillage. Existant dans de nombreuses dimensions, l'écopiège est réglable (ajustable comme une ceinture), donc adaptable à tous les troncs quel que soit l'âge de l'arbre. Il est réutilisable.



#### RECOMMANDATIONS A PRENDRE EN COMPTE AVANT DE COMMANDER UN ECOPIEGE

1. Les chenilles visibles dans la collerette et le sac peuvent attirer l'œil des passants ! Afin qu'ils ne soient pas accessibles aux enfants ou aux animaux (chiens, chats, chevaux), veiller à installer les pièges à procession au minimum à 2 mètres du sol.

Astuce : pour déterminer la hauteur minimale, mesurer la hauteur d'un enfant bras levés, de votre chien dressé sur ses pattes arrière ou la hauteur atteinte par le cheval puis rajouter 50cm.

2. les chenilles ne doivent pas avoir d'autre possibilité que de descendre dans la poche :
- ne pas installer le piège juste au dessous d'une branche (20cm minimum). Si la hauteur des branches inférieures est trop basse, élaguer afin de permettre une installation à hauteur minimale.
  - pour éviter le contournement, supprimer les liaisons avec un autre arbre ou un mur.

3. Il est inutile de mettre des écopièges sur les arbres non infestés (sauf s'ils communiquent avec un arbre attaqué). Vous pouvez donc vous équiper dès l'automne pour les arbres touchés chaque année ou dès l'apparition des nids de l'année confirmant la présence de chenilles.

Important : placer l'écopiège avant que les chenilles ne descendent pour obtenir une efficacité optimale du piège et éviter des désagréments lors de la pose.

4. Il peut être judicieux de prévoir un second sac de descente afin d'éviter l'engorgement dans la collerette. Ceci est conseillé lorsque les arbres ont plus de 10 nids.

### **PERIODE IDEALE D'INSTALLATION**

Dès l'observation de nids sur l'arbre et avant les premières processions (selon les années de fin novembre à janvier et plus tardivement en prenant plus de précautions jusqu'en avril).

### **CHOIX DE L'ECOPIEGE**

Mesurer la circonférence du tronc au niveau de la hauteur choisie. Celle-ci permet de choisir le piège adéquat. Les pièges sont réglables, ils se réduisent autant que nécessaire.

Astuce : l'écopiège est réutilisable plusieurs années. Il est donc important de tenir compte de la croissance de l'arbre à la commande en rajoutant environ 10 cm à la circonférence mesurée. Nous vous fournissons un kit permettant de réutiliser votre piège chaque année (réassort).

# Flash Frelon Asiatique

Bulletin de situation sanitaire sur le frelon asiatique en Ile-de-France  
n° 01-2017, 1er numéro du 29 mars 2017

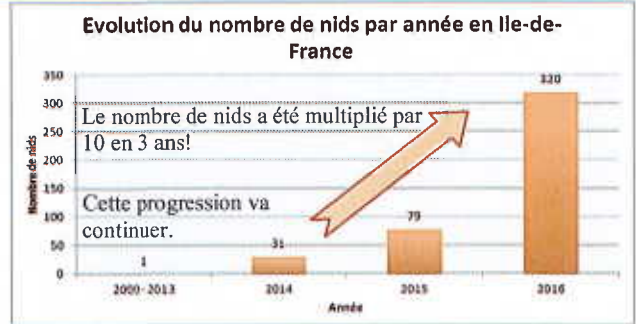
## La contexte réglementaire

Originaire du continent asiatique, *Vespa velutina nigrithorax* a été introduit accidentellement en France en 2004 dans la région Aquitaine. En 2012, les ministères en charge de l'agriculture et de l'environnement ont respectivement annoncé le classement du frelon asiatique, en danger sanitaire de deuxième catégorie et en espèce exotique envahissante.

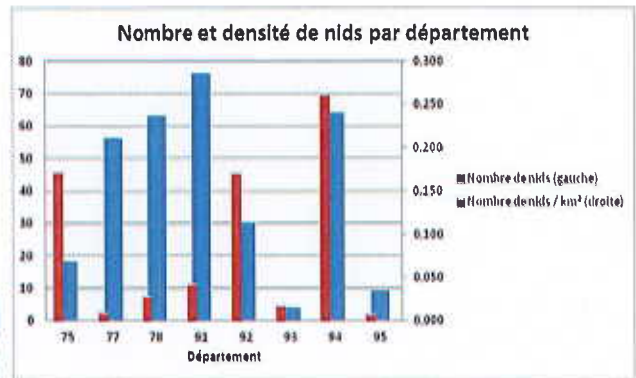
FROSAIF<sup>1</sup> et FREDON<sup>2</sup> Ile-de-France ont conçu un plan d'action francilien de prévention, de surveillance et de lutte contre le frelon asiatique s'appuyant sur la note de service DGAL/SDSPA/N2013-8082 en date du 10 mai 2013, qui a été présenté au CROPSAV<sup>3</sup> le 15 juin 2016.

## La situation sanitaire française

Dès son introduction en 2004, le frelon asiatique s'est répandu rapidement vers l'Est et le Nord. En 2016, il a conquis toutes les régions de France et s'établit dans les pays alentours en suivant majoritairement les cours d'eau. Il est aussi présent au Royaume-Uni.



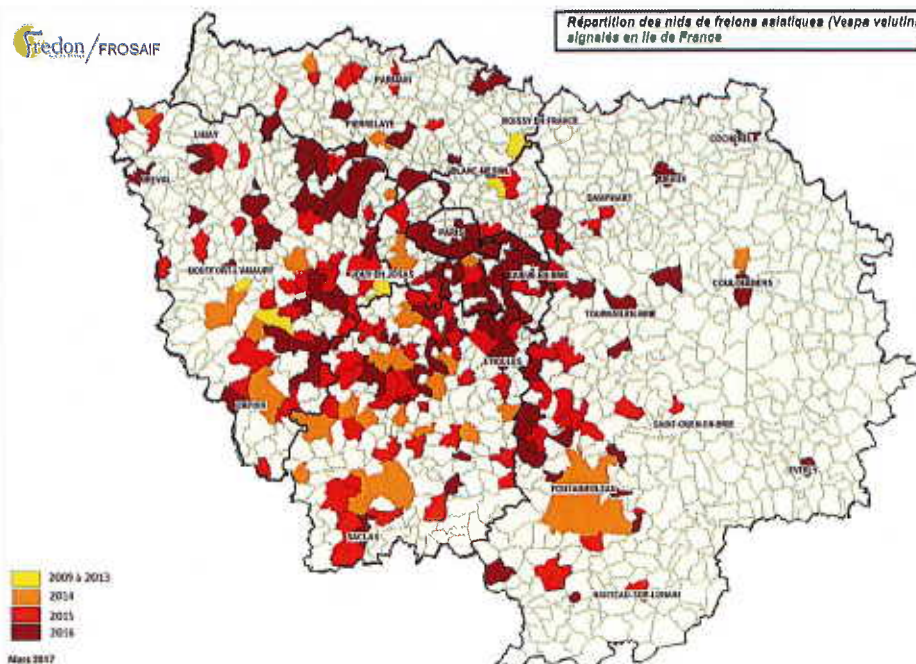
En Ile-de-France, l'arrivée du frelon asiatique date de 2009, sa présence reste anecdotique pendant 5 ans. En 2014, il se répand et accroît fortement en 2016.



Répartition des nids trouvés par département en 2016

75	77	78	91	92	93	94	95
18	56	63	76	30	4	64	9

## La situation sanitaire en Ile-de-France



Depuis 2014, la progression du frelon asiatique dans la région est impressionnante. Il est désormais installé dans l'ensemble des départements de la région. Sa répartition n'est pas homogène, on trouve surtout des nids dans les départements 91, 94, 77 et 78 avec plus de 50 nids chacun. Quatre départements ont moins de 20 nids : 75, 92, 93 et 95.

En matière de densité (nombre de nids par km<sup>2</sup>), c'est dans les départements 92, 94 et 75 que se trouvent les densités les plus élevées. *A contrario*, dans les départements 77, 78 et 91, même si le nombre de nids est important, les densités sont parmi les plus faibles.

FROSAIF<sup>1</sup> : Fédération Régionale des Organisations Sanitaires Apicoles d'Ile-de-France  
FREDON<sup>2</sup> : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles  
CROPSAV<sup>3</sup> : Comité Régional d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale

## Un plan d'action pour répondre aux besoins de nombreux acteurs

- **Les apiculteurs** : Leur objectif est la protection des ruchers.
- **Les collectivités territoriales** : Elles sont confrontées au frelon asiatique au niveau de la sécurisation de certaines interventions dans les arbres et surtout par la gestion de l'accueil au public. Interlocuteurs privilégiés de la population, elles sont le relais de l'information.
- **Les entreprises 3D** (désinsectisation, désinfection et dératisation) : En charge de la destruction des nids, elles doivent être informées en tant que population à risque exposée directement au frelon. En lien avec le public, elles ont un rôle d'information et de communication auprès des particuliers qui font appel à elles pour la destruction des nids.
- **SDIS** (Services Départementaux d'Incendie et de Secours) : Il est à noter que de nombreux SDIS n'interviennent dans la lutte que lors de situations d'urgence et de protection des populations.
- **Les entreprises paysagistes** : Elles sont concernées par la sécurisation des interventions sur les zones à risque.

## Se préparer à l'arrivée du au frelon asiatique

Une **formation** « Reconnaissance et gestion du frelon asiatique en ville » s'adressant aux professionnels cités ci-dessus est dispensée par FREDON Ile-de-France.



Cette formation a pour objet : Savoir **identifier** *Vespa velutina nigrithorax*, connaître sa **biologie** et son **comportement**, savoir **quoi faire** en sa présence, connaître les **règles de sécurité** à respecter pour intervenir sur les nids. Etre informé de la

charte régionale de bonnes pratiques de destruction des nids. Pour vous inscrire aux prochaines sessions ci-dessous, envoyez un mail à [h.mokrane@fredonidf.com](mailto:h.mokrane@fredonidf.com).

Mercredi 29 mars à Montreuil (93)

Mercredi 5 avril à Thiais (94)

## Des outils d'information pour vous aider sont déjà disponibles

- ✓ Sur le site [www.fredonidf.com](http://www.fredonidf.com), vous pouvez d'ores et déjà trouver une plaquette « J'ai du Frelon asiatique, qu'est-ce que je fais? »
- ✓ La newsletter Flash Frelon Asiatique à laquelle vous pouvez vous abonner auprès de [accueil@fredonidf.com](mailto:accueil@fredonidf.com).

- ✓ Une plaquette d'information sur la reconnaissance du frelon asiatique prochainement disponible sur notre site internet.
- ✓ Une exposition sur panneaux ou posters. Pour toutes questions, contactez nous par mail [accueil@fredonidf.com](mailto:accueil@fredonidf.com).

Le bon de commande est disponible sur le site [www.fredonidf.com](http://www.fredonidf.com).



## Comment lutter ?

La lutte repose sur la **destruction des nids**. Elle doit toujours être effectuée avec précaution car son approche déclenche des réactions de défense et d'agressivité des frelons asiatiques. Celle-ci doit être réalisée par des **professionnels formés**. Afin de garantir leur encadrement en matière de **procédures**, une **charte régionale des bonnes pratiques** est l'outil adapté pour encadrer les pratiques de destruction.

Le **piégeage** doit être effectué seulement près des ruches où la présence du frelon est effective et fait partie intégrante de la **protection des ruchers**.

## Situation sanitaire

### Observer et repérer les nids primaire

A partir du mois de mars jusqu'à juin, vous pouvez observer des nids primaires. Il sont pour la plupart situés à moins de trois mètres de hauteur. D'une taille allant d'une balle de ping-pong à celle d'une mandarine, les nids sont généralement situés dans des endroits abrités de la pluie et du vent : abris de jardin, pente de toit, auvent, etc.



Le nid primaire n'est habité que par la reine. A la fin du printemps, il sera abandonné à la faveur d'un nid secondaire plus gros puis tertiaire situé dans les arbres en hauteur pouvant **abriter** quelques milliers d'individus. Il est donc intéressant d'agir sur ces nids primaires afin d'éviter l'apparition de nids plus dangereux et problématiques à détruire.

## J'ai du Frelon asiatique, qu'est-ce que je fais?

### A qui signaler?

Je signale auprès de:

- FREDON Ile de France (j.burel@fredonidf.com)
- FROSAIF (cf. liste des référents)

### Comment faire la diagnose??

Je m'adresse aux experts qui savent reconnaître le Frelon asiatique auprès de:

- FREDON Ile de France (j.burel@fredonidf.com)

### Quelle solution?

Seules des entreprises spécialistes 3D sont formées pour enlever les nids de Frelons asiatiques. Je m'adresse à:

- FREDON qui m'orientera vers ces entreprises (j.burel@fredonidf.com)

**SIGNALEMENT**

**DIAGNOSE**

**DESTRUCTION**



Référent  
FROSAIF

Référent  
FREDON

Si c'est bien  
du Frelon  
Asiatique



Professionnels de la  
destruction Entreprises 3D



**Pas de Pièges !!!**